

Langue :
Espagnol en situation
UE 1 et UE 2

Conditions d'admission

- Avoir 16 ans ou être âgé d'au moins 15 ans et avoir suivi deux années dans l'enseignement secondaire de plein exercice ;
- Etre en possession du Certificat d'études de base (CEB) ;
- Etre en possession de l'attestation de réussite de l'unité de formation : " Langue : Espagnol UF2 " ou équivalent (niveau A2) ;
- OU réussir un test d'admission.

Finalités particulières des unités d'enseignement

Les unités d'enseignement visent à :

- Contribuer à l'enrichissement de la personnalité de l'individu, au développement de son intelligence et de son sens social ;
- Initier à d'autres modes de pensée et à d'autres types de culture ;
- Permettre l'acquisition d'un outil de communication et d'un outil d'information culturelle ;
- Etre un outil de formation, de reconversion, de perfectionnement ou de spécialisation professionnelle.

En outre, elles doivent amener l'étudiant à :

- La compréhension, la connaissance et l'utilisation active d'une langue orale et écrite utilisée dans le cadre de situations diversifiées de la vie courante et professionnelle liées à un domaine considéré (social, économique, technique, scientifique, etc.), en relation avec les champs thématiques, les notions, les fonctions et les thèmes spécifiques abordés.

Titres délivrés

Attestations de réussite des unités d'enseignement :

- "Espagnol en situation UE1"
- "Espagnol en situation UE2".